

Sensibilisation à la manipulation du gaz SF₆ Conformément aux réglementations en vigueur

Réf. V0035



Audience

Personnel encadrant ou autre souhaitant se familiariser avec les exigences de la réglementation.



Prérequis

Aucun



Méthode

70% théorie / 30% pratique



Durée

1 jour



Capacité

2 à 12 stagiaires



Lieu

Aix-Les-Bains, Lyon ou site



Objectifs

- Connaître les obligations de la réglementation imposées au personnel manipulant du gaz SF₆
- Se familiariser avec les bonnes pratiques dans la manipulation du gaz et les matériels associés



Programme

Généralités

Connaissances élémentaires en matière d'environnement
Contribution à l'effet de serre
Règlement (CE) n° 517/2014 et certification des personnels
Caractéristiques physiques, chimiques et environnementales du SF₆
Utilisation du SF₆
Danger du SF₆

Gestion du SF₆

Normes
Qualité du gaz SF₆
La récupération, le remplissage
Les produits de décompositions
Neutralisation des sous-produits
Les EPI
Surveillance et obligation d'enregistrements des données

Stockage et transport du gaz SF₆

Contraintes légales
Approvisionnement/Fournisseurs
Stockage des différents types de réservoirs
Utilisation des contenants, précaution et sécurité, étiquetage
Transport du SF₆ : matière dangereuse

Présentation du matériel et des dispositifs de récupération

Démonstration pratique de l'animateur basée sur les thèmes faisant l'objet de questions lors des épreuves de certification



Formateur

Formateur certifié spécialisé dans la gestion du SF₆ et les textes réglementaires s'y référant.



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de Travaux pratiques, si applicable.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.
